

Fiche de données de sécurité

StazOn cleaner

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

Date: 05.05.2023

Date de révision: 19.09.2023

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

StazOn cleaner

Autres désignations commerciales / Numéros d'articles

SZL-56

UFI (EU): GS00-V0W2-M00V-0GDF

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange

Agent de nettoyage

Utilisations déconseillées

Aucune information disponible.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société: TSUKINEKO Co., Ltd
Rue: 5F Suehiro JF Bldg., 5-1-5, Sotokanda Chiyoda-ku
Lieu: Tokyo 101-0021, JAPAN
Téléphone: +81-3-3834-1080
e-mail: info@tsukineko.co.jp
Internet: www.tsukineko.co.jp
Service responsable: La sécurité des produits Mo-Fr (8:30-17:00 h)

1.4. Numéro d'appel d'urgence: +81-3-3834-1080

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Règlement (CE) n° 1272/2008

Skin Irrit. 2; H315

Eye Irrit. 2; H319

Texte des mentions de danger: voir RUBRIQUE 16.

2.2. Éléments d'étiquetage

Règlement (CE) n° 1272/2008

Mention d'avertissement: Attention

Pictogrammes:



Mentions de danger

H315 Provoque une irritation cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

Conseils de prudence

Fiche de données de sécurité StazOn cleaner

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

Date: 05.05.2023

Date de révision: 19.09.2023

P102	Tenir hors de portée des enfants.
P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage/une protection auditive..
P302+P352	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau/ausavon.
P305+P351+P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Étiquetage de paquets dont le contenu n'excède pas 125 m

Mention d'avertissement: Attention

Pictogrammes:



Conseils de prudence

P102-P280

2.3. Autres dangers

Résultats des évaluations PBT et vPvB: non applicable

Propriétés perturbant le système endocrinien: Aucune information disponible.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Caractérisation chimique

Mélange de différents solvants

Composants dangereux

N° CAS	Substance			Quantité
	N° CE	N° Index	N° REACH	
	Classification (Règlement (CE) n° 1272/2008)			
111-90-0	2-(2-ethoxyethoxy)ethanol			35-45%
	203-919-7		01-2119475105-42	
	Skin Irrit. 2, Eye Irrit. 2; H315 H319			
100-51-6	alcool benzylique			6-8%
	202-859-9		01-2119492630-38	
	Acute Tox. 4, Acute Tox. 4; H332 H302			

Texte des phrases H et EUH: voir RUBRIQUE 16.

Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA

N° CAS	N° CE	Substance	Quantité
	Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA		
111-90-0	203-919-7	2-(2-ethoxyethoxy)ethanol	35-45%
	dermique: DL50 = 4200 mg/kg; par voie orale: DL50 = 5490 mg/kg		

Fiche de données de sécurité StazOn cleaner

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

Date: 05.05.2023

Date de révision: 19.09.2023

100-51-6	202-859-9	alcool benzylique	6-8%
par inhalation: CL50 \geq 4,178 mg/l (aérosols); par inhalation: ATE = 1,5 mg/l (poussières ou brouillards); dermique: DL50 \geq 2000 mg/kg; par voie orale: DL50 = 1620 mg/kg			

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Indications générales

Si des symptômes apparaissent ou en cas de doute, consulter un médecin.

Après inhalation

Veiller à un apport d'air frais.

Après contact avec la peau

Laver abondamment à l'eau/au savon. En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.

Après contact avec les yeux

Rincer soigneusement et abondamment avec une douche oculaire ou de l'eau.

En cas d'irritation oculaire, consulter un ophtamologue.

Après ingestion

Rincer la bouche abondamment à l'eau.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune information disponible.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

Jet d'eau pulvérisée, dioxyde de carbone, mousse, poudre d'extinction, sable sec

Moyens d'extinction inappropriés

Jet d'eau à grand débit

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Ce matériau est combustible, mais pas facilement inflammable.

5.3. Conseils aux pompiers

Utiliser un appareil respiratoire autonome.

Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant.

Information supplémentaire

Eloigner toute source d'ignition. Utiliser un jet d'eau dans le périmètre de danger pour la protection des personnes et le refroidissement des récipients. Rabattre les gaz/vapeurs/brouillards par pulvérisation d'eau. Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

Fiche de données de sécurité StazOn cleaner

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

Date: 05.05.2023

Date de révision: 19.09.2023

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Remarques générales

Assurer une aération suffisante. Éviter tout contact avec les yeux et la peau.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour la rétention

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel).

Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination.

Pour le nettoyage

Pour nettoyer le sol ou les objets souillés par ce produit, utiliser beaucoup d'eau. Assurer une aération suffisante.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Maniement sûr: voir rubrique 7

Protection individuelle: voir rubrique 8

Evacuation: voir rubrique 13

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Consignes pour une manipulation sans danger

Ce matériau est combustible et risque de s'enflammer dans la chaleur, au contact d'étincelles, de flammes ou d'autres sources d'inflammation (p.ex. décharges d'électricité statique, veilleuses d'allumage, équipements mécaniques/électriques). Assurer une aération suffisante.

Préventions des incendies et explosion

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière contre l'incendie.

Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail

Avant les pauses et à la fin du travail, bien se laver les mains et le visage, et prendre une douche si nécessaire.

Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

Conserver le récipient bien fermé. Stocker dans un endroit bien ventilé. À conserver au frais et au sec.

Conseils pour le stockage en commun

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière.

Information supplémentaire sur les conditions de stockag

Température de stockage recommandée: 5 - 25°C

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Nettoyant pour tampons

Fiche de données de sécurité StazOn cleaner

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

Date: 05.05.2023

Date de révision: 19.09.2023

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs de référence DNEL/DMEL

N° CAS	Désignation		
DNEL type	Voie d'exposition	Effet	Valeur
111-90-0	2-(2-ethoxyethoxy)ethanol		
Salarié DNEL, à long terme	par inhalation	local	30 mg/m ³
Consommateur DNEL, à long terme	par inhalation	local	18 mg/m ³
Consommateur DNEL, à long terme	par voie orale	systemique	50 mg/kg p.c./jour
100-51-6	alcool benzylique		
Salarié DNEL, à long terme	par inhalation	systemique	22 mg/m ³
Salarié DNEL, aigu	par inhalation	systemique	110 mg/m ³
Salarié DNEL, à long terme	dermique	systemique	8 mg/kg p.c./jour
Salarié DNEL, aigu	dermique	systemique	40 mg/kg p.c./jour
Consommateur DNEL, à long terme	par inhalation	systemique	5,4 mg/m ³
Consommateur DNEL, aigu	par inhalation	systemique	27 mg/m ³
Consommateur DNEL, à long terme	dermique	systemique	4 mg/kg p.c./jour
Consommateur DNEL, aigu	dermique	systemique	20 mg/kg p.c./jour
Consommateur DNEL, à long terme	par voie orale	systemique	4 mg/kg p.c./jour
Consommateur DNEL, aigu	par voie orale	systemique	20 mg/kg p.c./jour

Valeurs de référence PNEC

N° CAS	Désignation	
Milieu environnemental	Valeur	
111-90-0	2-(2-ethoxyethoxy)ethanol	
Eau douce	1,98 mg/l	
Eau douce (rejets discontinus)	19,8 mg/l	
Eau de mer	0,198 mg/l	
Sédiment d'eau douce	7,32 mg/kg	
Sédiment marin	0,732 mg/kg	
Sol	0,34 mg/kg	
100-51-6	alcool benzylique	
Eau douce	1-1,02 mg/l	
Eau douce (rejets discontinus)	2.3 mg/l	
Eau de mer	0,1-0,102 mg/l	
Sédiment d'eau douce	5,27 mg/kg	

Fiche de données de sécurité StazOn cleaner

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

Date: 05.05.2023

Date de révision: 19.09.2023

Sédiment marin	0,527 mg/kg
Micro-organismes utilisés pour le traitement des eaux usées	39 mg/l
Sol	0,456 mg/kg

Conseils supplémentaires

Ne contient aucune substance en concentrations dépassant les limites fixées pour les postes de travail.

8.2. Contrôles de l'exposition



Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage

Lunettes de protection hermétiques.

Protection des mains

Porter des gants de protection. Matériel recommandé: Caoutchouc butyle, FKM (caoutchouc fluoré), NR (Caoutchouc naturel, Latex naturel), CR (polychloroprènes, caoutchouc chloroprène), NBR (Caoutchouc nitrile), PVC (Chlorure de polyvinyle). Temps de pénétration ≥ 8 heures

Protection de la peau

Tablier, bottes

Protection respiratoire

Lorsque la ventilation du local est insuffisante porter un équipement de protection respiratoire.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

L'état physique:	liquide
Couleur:	incolore
Odeur:	caractéristique
Point de fusion/point de congélation:	non déterminé
Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	>100 °C
Inflammabilité	non déterminé
Limite inférieure d'explosivité:	non déterminé
Limite supérieure d'explosivité:	non déterminé
Point d'éclair:	>64 °C
Température d'auto-inflammation:	non déterminé
Température de décompositio:	non déterminé
pH- Valeur:	non applicable
Hydrosolubilité: (à 20 °C):	complètement miscible
Coefficient de partage n-octanol/eau:	non déterminé

Fiche de données de sécurité StazOn cleaner

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

Date: 05.05.2023

Date de révision: 19.09.2023

Pression de vapeur:	non déterminé
Densité (à 20 °C):	~ 1 g/cm ³
Densité de vapeur relative:	non déterminé

9.2. Autres informations

Informations concernant les classes de danger physique

Dangers d'explosion

Le produit n'est pas explosif.

Propriétés comburantes

Le produit n'est pas comburant.

Autres caractéristiques de sécurité

Taux d'évaporation:	non déterminé
Teneur en solvant:	VOC (CH): 6 – 8%
Teneur en corps solides:	non déterminé

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Des réactions dangereuses ne se produisent pas si utilisé et stocké correctement.

10.2. Stabilité chimique

Le produit est stable à des températures ambiantes normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Des produits de réaction dangereux ne sont pas connus.

10.4. Conditions à éviter

Aucune information disponible.

10.5. Matières incompatibles

Comburants

10.6. Produits de décomposition dangereux

Décomposition thermique: monoxyde de carbone, dioxyde de carbone

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008

Toxicité aiguë

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

ETAmél calculé

ATE (orale) 27000,0mg/kg; ATE (inhalation vapeur) 183,33mg/l; ATE (inhalation poussières/brouillard) 25,000 mg/l

N° CAS	Substance				
	Voie d'exposition	Dose	Espèce	Source	Méthode
111-90-0	2-(2-ethoxyethoxy)ethanol				

Fiche de données de sécurité StazOn cleaner

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

Date: 05.05.2023

Date de révision: 19.09.2023

	orale	DL50 5490mg/kg	Rat	Référence bibliographique	
	cutanée	DL50 4200mg/kg	Lapin	Référence bibliographique	
100-51-6	alcool benzylique				
	orale	DL50 1620mg/kg	Rat	IUCLID	
	cutanée	DL50 >2000mg/kg	Lapin	IUCLID	EPA OTS 798.1100
	inhalation (4 h) aérosols	CL50 > 4,178 mg/	Rat	IUCLID	OECD 403
	inhalation poussières/brouillard	ATE 1,5 mg/l			

Irritation et corrosivité

Provoque une irritation cutanée.

Provoque une sévère irritation des yeux.

Effets sensibilisants

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

11.2. Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien

Aucune information disponible.

Information supplémentaire

Le mélange est classé dangereux selon le règlement (EC) No 1272/2008 [CLP].

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Le produit n'est pas écotoxique.

N° CAS	Substance					
	Toxicité aquatique	Dose	[h] [d]	Espèce	Source	Méthode
111-90-0	2-(2-ethoxyethoxy)ethanol					

Fiche de données de sécurité StazOn cleaner

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

Date: 05.05.2023

Date de révision: 19.09.2023

	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 6010 mg/l	96 h	Ictalurus punctatus	IUCLID	
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50 >14861 mg/l	72 h	Raphidocelis subcapitata	IUCLID	
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 1982 mg/l	48 h	Daphnia magna	IUCLID	
100-51-6	alcool benzylique					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 460 mg/l	96 h	Pimephales promelas	IUCLID	EPA OPP 72-1
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 230 mg/l	48 h	Daphnia magna	IUCLID	OECD 202
	Toxicité bactérielle aiguë	(CE50 390 mg/l)	24 h	Nitrosomonas sp.	IUCLID	

12. 2. Persistance et dégradabilité

Le produit n'a pas été testé. Les différents composants sont biodégradables selon les critères de la loi allemande sur les produits de nettoyage et les détergents (WRMG).

N° CAS	Substance				
	Méthode	Valeur	d	Source	
	Évaluation				
111-90-0	2-(2-ethoxyethoxy)ethanol				
	BOD28	70-87%	28	Référence bibliographique	
	Facilement biodégradable (selon les critères OCDE).				
	OECD 302B	>90%	5,5	IUCLID	
	Facilement biodégradable (selon les critères OCDE).				
100-51-6	alcool benzylique				
	OECD 301A (DOC Die-Away Test)	95-97%	21	IUCLID	
	Facilement biodégradable (selon les critères OCDE).				
	OECD 301 (mod. MITI Test)	92-96%	14	IUCLID	
	Facilement biodégradable (selon les critères OCDE).				

12. 3. Potentiel de bioaccumulation

Aucune indication relative à un potentiel de bioaccumulation.

Coefficient de partage n-octanol/eau

N° CAS	Substance	Log Pow
111-90-0	2-(2-ethoxyethoxy)ethanol	-0,54

Fiche de données de sécurité StazOn cleaner

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

Date: 05.05.2023

Date de révision: 19.09.2023

100-51-6	alcool benzylique	1,05
----------	-------------------	------

FBC

N° CAS	Substance	FBC	Espèce	Source
100-51-6	alcool benzylique	1,37	organismes aquatiques	IUCLID

12.4. Mobilité dans le sol

Le produit n'a pas été testé.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non-cibles, car aucun constituant ne répond aux critères.

12.7. Autres effets néfastes

Aucune information disponible.

Information supplémentaire

Éviter le rejet dans l'environnement.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1. Méthodes de traitement des déchets****Recommandations d'élimination**

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

L'élimination des emballages contaminés

Rincer abondamment avec de l'eau. Les emballages entièrement vides peuvent être revalorisés.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**Transport terrestre (ADR/RID)****14.1. Numéro ONU ou numéro****d'identification:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.2. Désignation officielle de transport de**l'ONU:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.4. Groupe d'emballage:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

Transport fluvial (ADN)**14.1. Numéro ONU ou numéro****d'identification:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

Fiche de données de sécurité StazOn cleaner

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

Date: 05.05.2023

Date de révision: 19.09.2023

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.4. Groupe d'emballage:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

Transport maritime (IMDG)

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.4. Groupe d'emballage:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.4. Groupe d'emballage:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.5. Dangers pour l'environnement

DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT: Non

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Informations réglementaires UE

Indications relatives à la directive 2012/18/UE (SEVESO III): N'est pas soumis au 2012/18/UE (SEVESO III)

Information supplémentaire

Fiche de données de sécurité StazOn cleaner

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

Date: 05.05.2023

Date de révision: 19.09.2023

Règlement (CE) n° 648/2004 sur les détergents

Législation nationale

Limitation d'emploi: Tenir compte des restrictions prévues par la loi sur la protection des jeunes travailleurs (94/33/EC).

Classe risque aquatique (D): 1 - présente un faible danger pour l'eau

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pour les substances de ce mélange, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Modifications

Rubrique 3, 11, 12

Abréviations et acronymes

CLP: Classification, labelling and Packaging

REACH: Registration, Evaluation and Authorization of Chemicals

GHS: Globally Harmonised System of Classification, Labelling and Packaging of Chemicals

UN: United Nations

CAS: Chemical Abstracts Service

DNEL: Derived No Effect Level

DMEL: Derived Minimal Effect Level

PNEC: Predicted No Effect Concentration

ATE: Acute toxicity estimat

LC50: Lethal concentration, 50%

LD50: Lethal dose, 50%

LL50: Lethal loading, 50%

EL50: Effect loading, 50%

EC50: Effective Concentration 50%

ErC50: Effective Concentration 50%, growth rate

NOEC: No Observed Effect Concentration

BCF: Bio-concentration factor

PBT: persistent, bioaccumulative, toxic

vPvB: very persistent, very bioaccumulative

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

(European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Road)

RID: Regulations concerning the international carriage of dangerous goods by rail

ADN: European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Inland Waterways (Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures)

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

EmS: Emergency Schedules

Fiche de données de sécurité StazOn cleaner

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

Date: 05.05.2023

Date de révision: 19.09.2023

MFAG: Medical First Aid Guide

IATA: International Air Transport Association

ICAO: International Civil Aviation Organization

MARPOL: International Convention for the Prevention of Marine Pollution from Ships

IBC: Intermediate Bulk Container

SVHC: Substance of Very High Concern

Pour la signification des abréviations et acronymes, voir: ECHA Guide relatif aux informations requises et évaluation de sécurité chimique. Chapitre R.20 (Tableau des termes et abréviations).

VOC: Volatile Organic Compounds

Les principales références bibliographiques et sources de données

Dossiers d'enregistrement conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006 [REACH].

Classification de mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

Classification	Procédure de classification
Skin Irrit. 2; H315	Méthode de calcul
Eye Irrit. 2; H319	Méthode de calcul

Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)

H302	Nocif en cas d'ingestion.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H332	Nocif par inhalation.

Information supplémentaire

Les informations reposent sur nos connaissances actuelles ; elles ne donnent cependant aucune garantie concernant les propriétés du produit et n'établissent aucun rapport contractuel. Le destinataire de notre produit est seul responsable du respect des lois et réglementations en vigueur.

Utilisations identifiées

N°	Court titre	LCS	SU	PC	PROC	ERC	AR	TF	Spécification
1	Agent de nettoyage pour tampons	C	-	35	-	-	-	-	Nettoyant

LCS: Étapes du cycle de vie

SU: Secteurs d'utilisation

PC: Catégories de produits

PROC: Catégories de processus

ERC: Catégories de rejet dans l'environnement

AC: Catégories d'articles

TF: Fonctions techniques

(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)